

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

ACCESSIBLE EN
FORMATION CONTINUE



Lieu de la formation

Angers

Taux d'obtention 2022-2023 : 60%

Contact

Stéphanie REMAÎTRE
stephanie.remaître@univ-angers.fr
Tél. : 02 41 73 58 05

Responsable de la formation

Xavier PAPON

Adresse web

www.univ-angers.fr/fcsante



THANATOPRAXIE

Présentation

Le Diplôme d'Université de Thanatopraxie proposé à la Faculté Santé d'Angers prépare au Diplôme national de thanatopracteur. La formation théorique comprend 190 heures de cours dont le candidat doit justifier pour se présenter au concours.

Objectifs

- Apprendre les bases techniques de l'embaumement et les matières spécifiques
- Acquérir l'aptitude technique à réaliser un soin de conservation dans toutes les circonstances
- Savoir appréhender l'ensemble des aspects de la thanatopraxie en entreprise (démarches administratives, contact avec la famille, utilisation des produits d'embaumement,...)

Public visé

Ce Diplôme d'Université de formation continue s'adresse aux employés de pompes funèbres, ambulanciers, infirmiers et autres professionnels du secteur paramédical, ou à toute personne ne souhaitant pas exercer dans le secteur public et connaissant cette profession qui, par sa spécificité, demande une forte motivation.

Conditions d'admission :

- Être titulaire du Baccalauréat ou d'un autre diplôme de niveau IV
- Avoir déjà assisté à des soins de conservation (attestations à fournir)



**FACULTÉ
DE SANTÉ**

UNIVERSITÉ D'ANGERS



Mise à jour | Juin 2024 | Impression service reprographie UA

28 rue Roger Amsler | CS 74521 | 49045 Angers
Cedex 01 | Tél. 02 41 73 58 00
fcsante@contact.univ-angers.fr

— Programme

Cours théoriques :

- Théorie des soins de conservation 65 h
- Médecine légale 10 h
- Sécurité sanitaire, évaluation des risques sanitaires 30 h
- Réglementation funéraire 25 h
- Histologie, anatomie pathologique 25 h
- Element de gestion 10h
- Ergonomie et manutention 10h
- Sciences humaines, éléments de déontologie et d'éthique 15 h

— À noter

Organisation de la formation :

- Durée : 190 heures
- Calendrier : 3 semaines en septembre et 2 semaines en décembre
- Lieu de formation : Faculté de Santé d'Angers, laboratoire d'Anatomie
- Intervenants : thanatopracteurs, gérants de pompes-funèbres, enseignants-chercheurs universitaires, praticiens hospitaliers
- Validation : évaluation écrite

Modalités pratiques :

- Candidature : en ligne du 1^{er} mars au 15 mai 2024
- Pré-sélection : des sélections sont organisées en juin à Angers pour les candidats : entretien + questions sur les connaissances en Thanatopraxie
- Début de la formation : septembre
- Coût de la formation : 3500 € + droits ministériels

L'examen national théorique ne fait pas partie du DU. Il est organisé par le Ministère de la Santé en janvier chaque année.

Peuvent seuls accéder à la formation pratique les candidats ayant été reçus aux épreuves théoriques nationales en vue de l'obtention du diplôme national de thanatopracteur et classés en rang utile. Un arrêté conjoint des Ministère de l'Intérieur et de la Santé fixe annuellement le contingent des places offertes pour la formation pratique.

Une somme forfaitaire (actuellement de 350 euros) sera demandée par le Comité National d'Évaluation aux candidats reçus à l'examen National théorique pour l'organisation de leur évaluation pratique.

Visitez notre site

